

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°29

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2022

DOSSIER
FONCTION
SOCIO-RÉCRÉATIVE
(PAGES 3 - 6)



Comme nous pouvions nous y attendre, le printemps 2022 a été une période d'intense activité pour notre association.

Les Assises de la Forêt mises en place par notre ministre des Forêts, Madame C. Tellier, ont démarré et entrent en phase de présentation des objectifs et vision de la forêt future et bientôt de discussion de ceux-ci entre les parties conviées. Pas moins de 63 associations, regroupées en 5 cercles, se sont montrées concernées par l'usage de la forêt, et sont autour de la table de discussions pour faire part de leurs points de vue. Vous pouvez aisément imaginer qu'avec un pareil nombre, ceux-ci peuvent être variés et, parfois bien différents, voire opposés.

NTF fait bien entendu partie des parties prenantes et jouera un rôle important pour la défense des droits et objectifs que les propriétaires forestiers privés entendent défendre. Nous revendiquons entre autres à ce titre : le respect du droit de propriété dans les politiques environnementales, le droit de produire du bois, le libre choix d'adopter la sylviculture que chacun estime la plus adéquate pour sa propriété, la volonté de la promotion du matériau bois et d'une sensibilisation du public à l'exploitation forestière, et le respect du caractère d'usage exclusif des chemins et sentiers privés. Le tout avec pour souci d'assurer corolairement les fonctions environnementales et sociales de nos forêts.

Le trimestre écoulé reste aussi marqué par une action politique de nos détracteurs, les défenseurs de la mobilité douce, dont dix associations se sont regroupées et ont rédigé un memorandum de revendications adressé le 5 mai dernier aux quatre ministres concernés par la forêt, la voirie, le tourisme et la mobilité. À ce memorandum est joint un avant-projet d'Arrêté du Gouvernement Wallon visant l'application du Décret sur la voirie communale. Cet avant-projet de 99 pages contient une série de propositions tout à fait contraires au droit de propriété le plus élémentaire, et un article y est d'ailleurs largement consacré dans la présente revue. NTF a immédiatement pris des contacts avec une série d'associations dont les membres

sont aussi concernés par ce projet (Société Royale Forestière, Fédération Wallonne de l'Agriculture, Royal St Hubert Club de Belgique, Union des Villes et Communes de Wallonie, FEDIEX, Demeures Historiques et Jardins de Belgique, Confédération Belge du Bois, Syndicat National des Propriétaires et Co-propriétaires, Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats) pour dénoncer ces intentions abusives, et rencontrera en juillet le ministre Willy Borsus en charge de l'aménagement du territoire et du régime juridique de la voirie terrestre pour lui faire part de ses inquiétudes à ce sujet. Une action commune devant la presse est également prévue lors de la Foire Agricole de Libramont, le vendredi 29 juillet.

Enfin, la conférence tenue à l'issue de notre assemblée générale du 16 juin dernier a eu pour thème la stratégie forestière européenne. Ce fut l'occasion d'entendre des exposés tant de représentants de l'Europe, que du monde politique, et des syndicats de propriétaires au niveau européen (ELO et CEPF). Les principaux risques de cette stratégie et des règlements annexes en cours d'élaboration, à savoir la mise sous cloche d'une partie importante de la forêt (30%), l'interdiction de coupes rases, l'obligation de maintien des arbres sur pied bien au-delà de leur terme d'exploitabilité habituellement convenu au motif de nécessité du stockage de carbone, l'obligation d'une sylviculture plus proche de la nature, etc., ont clairement été exposés et s'avèrent toujours bien d'actualité. Nous restons vigilants sur les discussions autour de cette stratégie que l'Europe entend mettre en place par des contacts avec nos représentants politiques et députés européens.

L'été et l'automne s'annoncent donc chauds sur le plan de nos activités de défense de vos droits. Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et bien sûr de passer de très agréables vacances.

Frédéric Petit
Président de NTF

La Belgique se dote d'une nouvelle législation - problématique en zone rurale - régissant le régime de la propriété. **PAGE 3**

L'impact de l'entrée en vigueur du nouveau Code Civil sur le décret wallon relatif à la voirie communale. **PAGE 3**

Flagrant déni de démocratie ? Non mais c'est une plaisanterie ?! **PAGE 5**

Voirie communale et prescription extinctive : un jugement éclairant du Juge de Paix de Nivelles. **PAGE 6**

Protection de la nature en forêt Les droits de la défense sont aussi valables. **PAGE 7**

L'équilibre forêt-gibier selon NTF. **PAGE 8**

Conférence-débat : stratégie forestière européenne, quels impacts sur nos forêts ? **PAGE 9**

Bail à ferme : propriétaires, ne signez pas n'importe quoi. **PAGE 12**

Produire des noisettes en Wallonie. **PAGE 13**

L'innovation au service des propriétaires forestiers **PAGE 15**

Un projet de restauration de forêts alluviales ? **PAGE 18**

OFFRE DE LANCEMENT

« New Generation » Transmettez votre passion !

Tout membre de NTF qui cotise pour ses ha peut affilier ses enfants, petits-enfants, neveux ou nièces à un tarif particulièrement avantageux pour l'année 2023 !

Tous les détails dans le dépliant encarté avec ce numéro.

À renvoyer pour le 31/10/2022 à info@ntf.be ou à déposer sur le stand de la SRFB à Libramont ou Demo Forest.